



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Direction Départementale
des Territoires et de la Mer



SAINT-MACAIRE

Etude mobilité et revitalisation du centre bourg

Présentation du plan guide de mobilité

Réunion publique - 19 mai 2025

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Clément MORA - INDDIGO

c.mora@inddigo.com

RESPUBLICA
LE DIALOGUE COLLABORATIF



inddigo

www.inddigo.com

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE



Objectifs de l'étude mobilité :

- ✓ **Pointer les problématiques et les enjeux en matière de mobilité :**
 - Circulation et stationnement
 - Modes actifs (marche, vélo)
 - Qualité et partage de l'espace public
 - Sécurité des déplacements
- ✓ **Comprendre les usages et écouter les besoins** des habitants de Saint-Macaire
- ✓ **Associer les autres acteurs du territoire** à la démarche (Département, Sud Gironde, Etat...)
- ✓ **Livrer une feuille de route opérationnelle** pour les années à venir

LES ENJEUX DE LA STRATÉGIE MOBILITÉ DE SAINT-MACAIRE

Travailler sur la mobilité pour repenser l'espace public



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC



ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ

Partage de l'espace public : une place inégale pour les modes actifs



D672E6 : pas d'espace sécurisé pour les piétons ni les PMR



Des rues étroites avec souvent une absence de trottoir



Voie partagée piétons/cycles RD 672 permettant la traversée sécurisée de la voie ferrée



Double sens cyclable mais une largeur restreinte de la voirie qui pose la question du partage de l'espace avec les véhicules

ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ

Les places de Saint-Macaire : à libérer de l'emprise voiture ?



Place de l'Horloge : un point d'entrée de la ville médiévale à valoriser



Place Tourny : une place aux usages peu lisibles



Place du Mercadiou: Une vraie place de village valorisée pendant les fêtes médiévales et de Noël à dynamiser le reste de l'année



Parvis de l'église : un parvis à retravailler

ESPACE PUBLIC ET MOBILITE

Une trame de cheminements doux à valoriser/compléter



Rue Courbet (porte Rendesse)



Plaine du Palud : itinéraire piétons et vélos



Jalonnement cyclable



Sente piétonne



Itinéraire pédestre

ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ

Stationnement : une présence visuelle importante de la voiture



ENQUÊTE STATIONNEMENT

Synthèse sur l'offre et l'usage du stationnement

Nombre de véhicules en stationnement (licite et illicite)

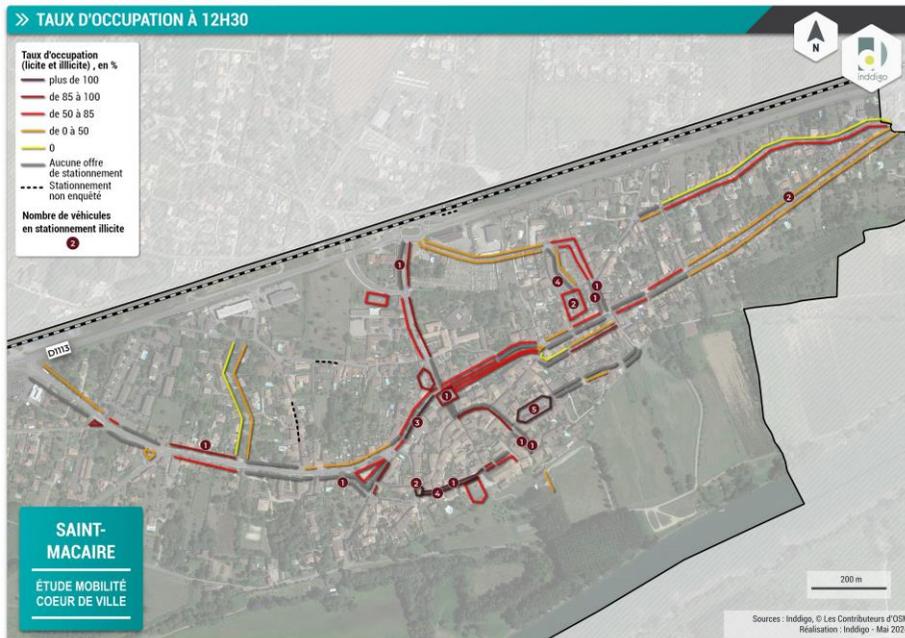
756 places enquêtées

06:30 12:30 16:00

494 524 518

Nombre de places libres

262 232 238



- ✓ **Une offre de stationnement globale suffisamment dimensionnée au regard de l'occupation générale** avec un niveau d'occupation moyen journalier de **68%** (toujours au moins **230 places disponibles**)
- ✓ Du **stationnement sauvage observé et à contrôler** : entre 26 et 35 véhicules sur la journée, qui permettrait d'aérer certains espaces publics
- ✓ **Une légère intensification de l'occupation du stationnement entre midi et deux**, sans doute en lien avec l'activité commerciale et de restauration + des actifs qui viennent travailler à Saint-Macaire en journée
- ✓ **Une saturation continue sur quelques zones :**
 - Cours Victor Hugo et Place du Mercadiou,
 - Parking de la place de l'horloge
 - Allée et place Tourny
 - Parking de l'impasse du Moulin
 - Allée des Tilleuls
- ✓ **Plusieurs espaces de stationnement sous-utilisés et disponibles, à 5mn à pied du cœur historique de Saint-Macaire :**
 - Parking de la Gare
 - Rue de la Verrerie
 - Parking de l'école
 - Parking au pied des remparts

ENJEUX IDENTIFIÉS EN CONCERTATION



Mettre en valeur l'espace public et le patrimoine

En limitant la présence de la voiture dans la cité médiévale (en particulier les places du Mercadiou, de l'église, de l'horloge...) et en végétalisant.



Assurer la sécurité à pied et à vélo

Ralentir la vitesse des véhicules motorisés et en traitant certains points (gare, écoles..).



Réorganiser le sens de circulation des entrées de ville afin d'orienter les automobilistes vers des parking dédiés.

Repenser l'utilisation de la voiture au bénéfice des mobilités douces



Pour les vélos et les piétons

Rendre la ville plus facile à pratiquer



Garantir l'accès aux commerces

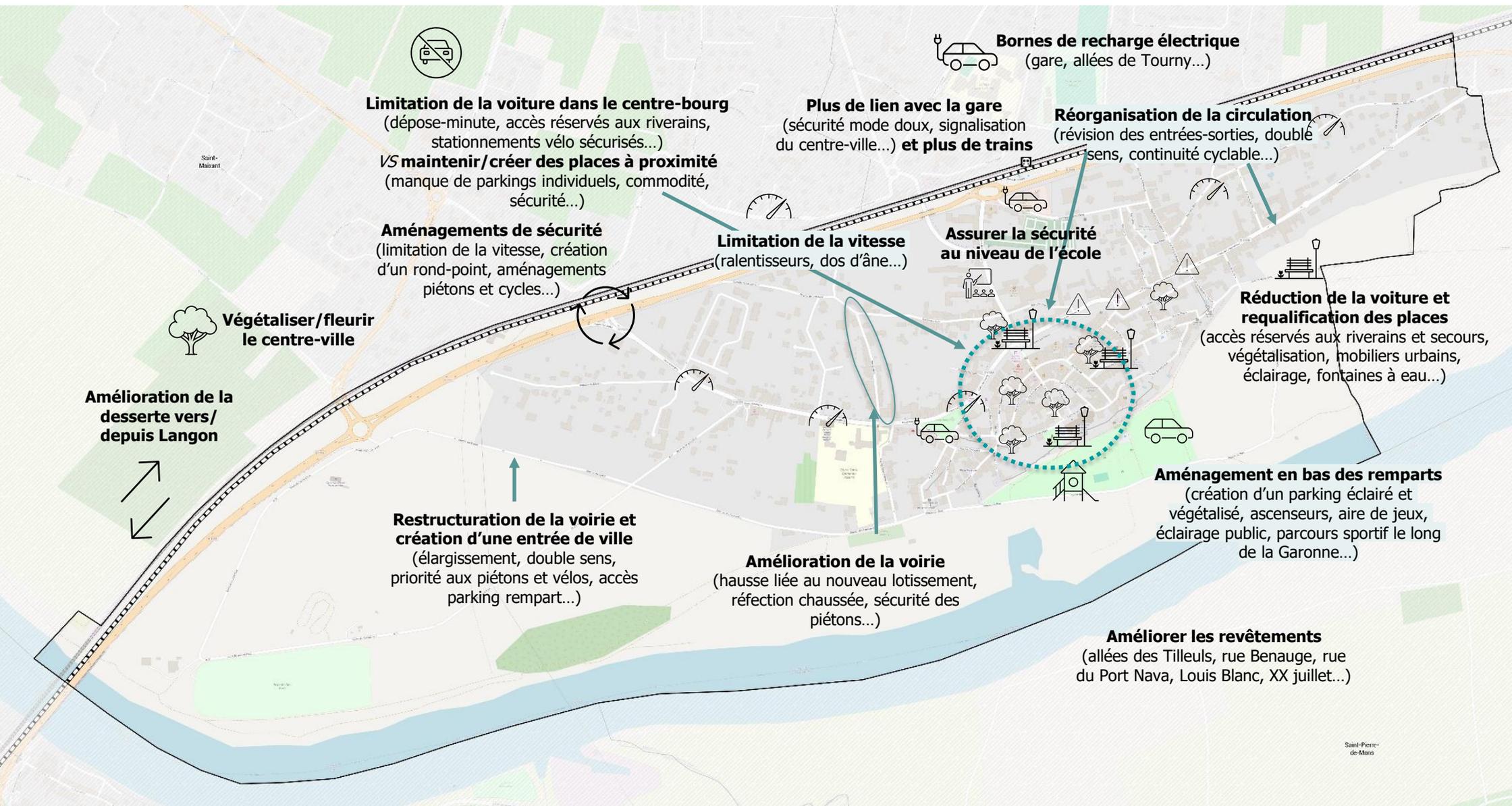
Ne pas délocaliser les problèmes de stationnement sur les quartiers périphériques



Créer des liaisons de transports en commun

Entre Langon et Saint-Macaire et Augmenter le nombre de trains.

ENJEUX IDENTIFIÉS EN CONCERTATION



PLAN GUIDE DE MOBILITÉ



ORIENTATIONS

Des orientations **stratégiques** à l'échelle du territoire macarien



Poursuivre l'**apaisement** du **centre-ville**

Travailler sur le partage de l'espace public sur les **axes structurants**



Clarifier l'organisation de l'offre de **stationnement résidentiel**

Valoriser l'offre de **parkings** existante



Faire émerger un **maillage** de **liaisons douces** structurantes à l'échelle de la commune

Faire le lien avec **les voies vertes existantes**

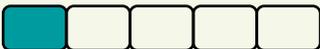


Clarifier les usages des **places du village**



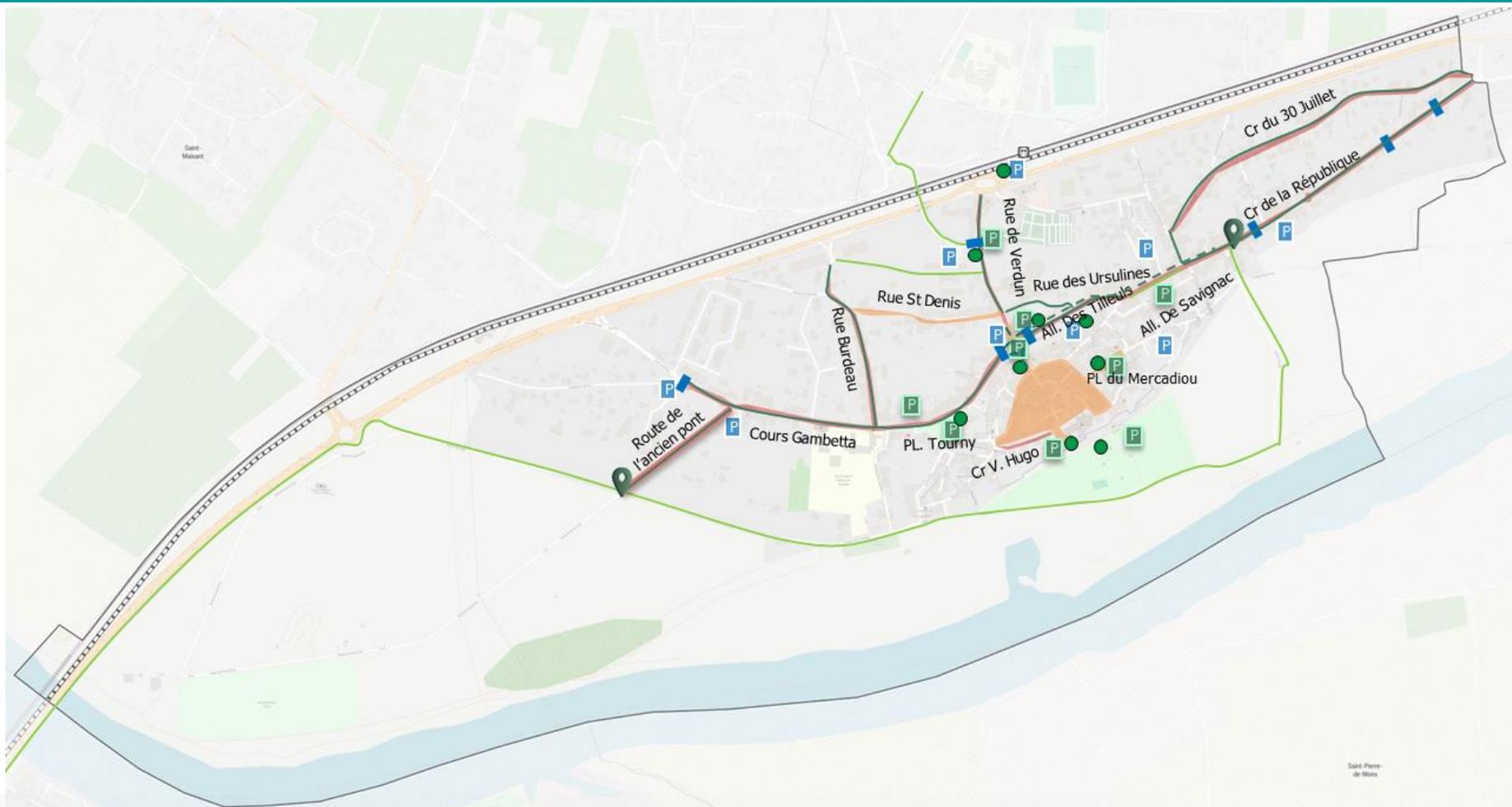
Retravailler **les sens de circulation** sur certains axes

AMBITIONS DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ

Orientation thématique	Besoins (infrastructures)	Besoins (services)	Evaluation de la qualité aujourd'hui	Objectif de qualité
Partage de l'espace public 	Apaisement de l'espace public sur les axes structurants (zone 30, zone de rencontre)	Toilettes, points d'eau Assises		
Clarification/réorganisation du stationnement 	Conversion de places en zone bleue Optimisation de certains parkings	Signalisation des parkings Itinéraires lisibles		
Développer les modes actifs 	Sécurité Continuité Eclairage	Stationnement Jalonnement cycles et piétons		
Clarifier l'usage des places du village 	Plantations	Assises Animations		
Revoir le schéma de circulation 	Accès restreints au centre-bourg (bornes)	Signalisation		

PLAN GUIDE DE MOBILITÉ

Vue d'ensemble

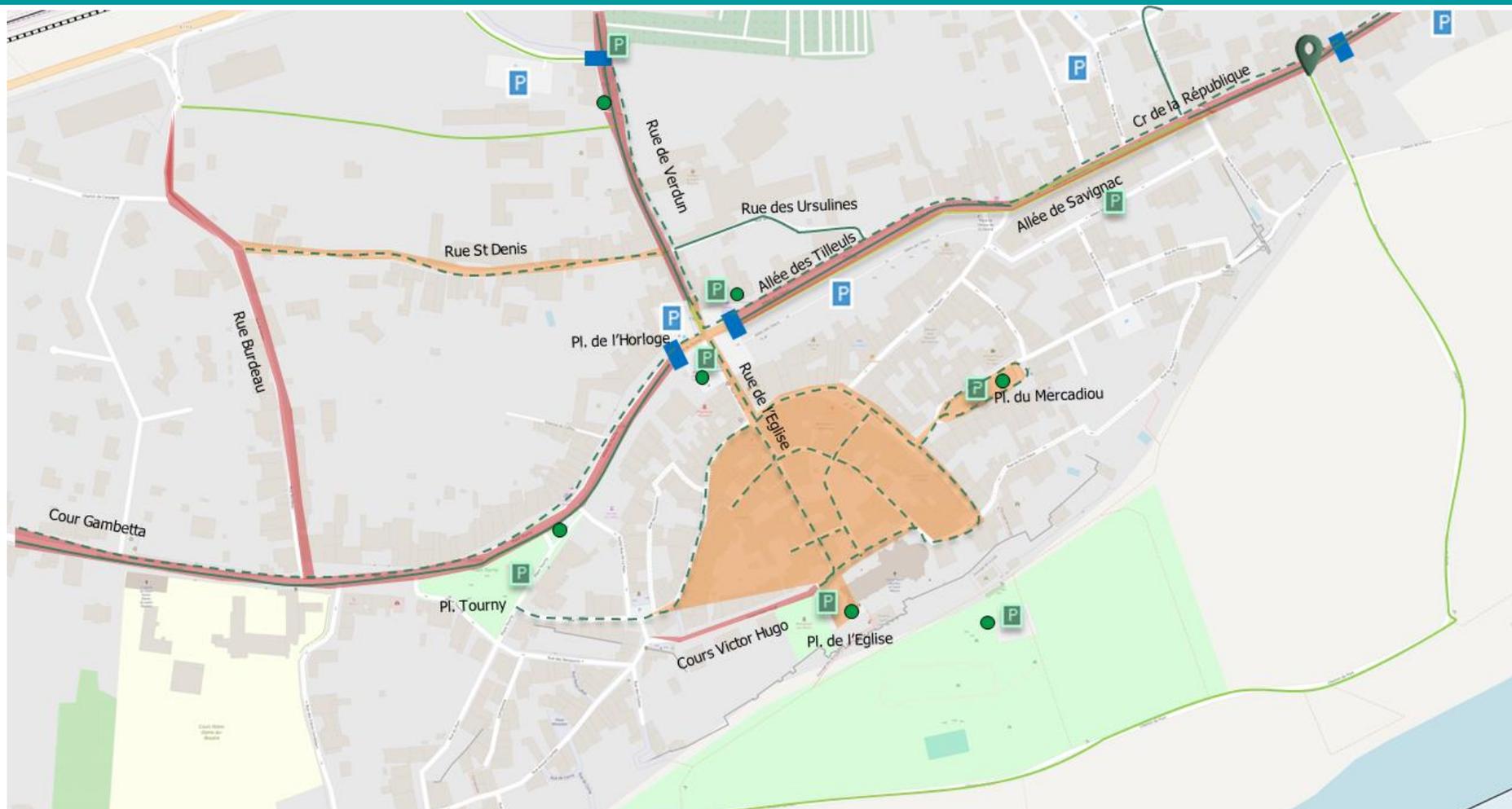


- Zone 30
- Zone de rencontre
- Stationnement longue durée existant
- Stationnement à optimiser/retravailler
- Renforcement de la zone 30 (ex : Plateau traversant)

- Aménagement cyclable non séparé (bande cyclable, CVCB, partage simple)
- Aménagement vélo site propre (voie verte ou piste cyclable)
- Stationnement vélo
- Itinéraire piéton (jalonnement, adaptation chemins/trottoirs)
- Liaison avec point de départ de circuits pédestres ou cyclables

PLAN GUIDE DE MOBILITÉ

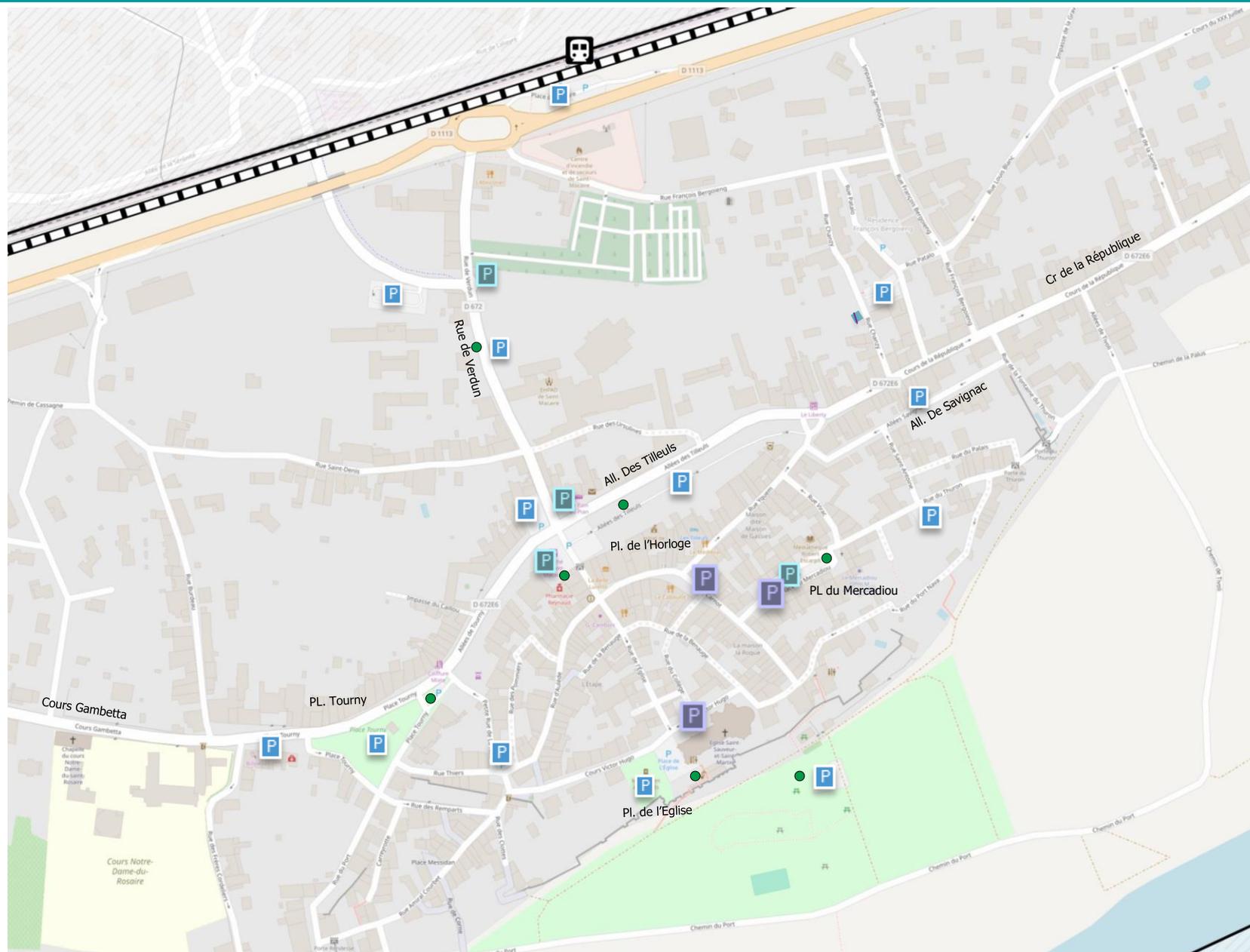
Zoom sur le centre-bourg



- Zone 30
- Zone de rencontre
- Stationnement longue durée existant
- Stationnement à optimiser
- Renforcement de la zone 30 (ex : plateau traversant)

- Aménagement cyclable non séparé (bande cyclable, CVCB, partage simple)
- Aménagement vélo site propre (voie verte ou piste cyclable)
- Stationnement vélo
- Itinéraire piéton (jalonnement, adaptation chemins/trottoirs)
- Liaison avec point de départ de circuits pédestres ou cyclables

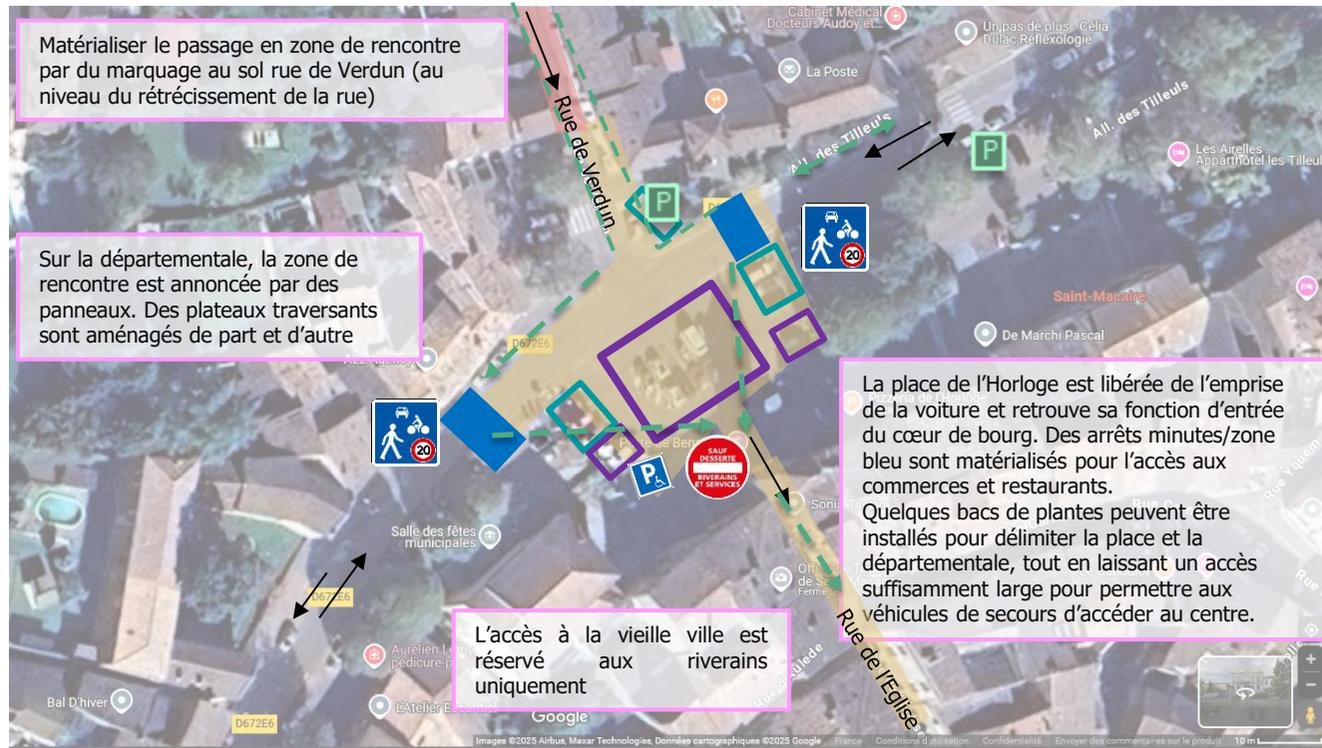
REORGANISATION DU STATIONNEMENT



-  Parking structurant longue durée (riverains et externes)
-  Stationnement en zone bleue / courte durée
-  Stationnement uniquement accessible aux riverains
-  Stationnement vélo

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC : LES PLACES

Focus sur la place de l'Horloge



Exemple de marquage au sol indiquant une zone de rencontre



Exemple de pots pouvant délimiter un espace urbain



	Zone 30 clarifiée et aménagée		zone de rencontre
	Sens de circulation des véhicules		Réduction du stationnement
	Chaussée à voie centrale banalisée		Stationnement à reconvertir en zone bleue
	Plateau traversant		Itinéraire piéton
	Espace de stationnement à optimiser		

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC : LES PLACES

Focus sur la place du Mercadiou



Temps 1 :

- Supprimer 3 places de stationnement
- Convertir une place en place PMR
- Installer sur les places libérées un stationnement dédié aux vélos



Temps 1 :

- Offrir des espaces piétons sous les arcades



Temps 1 :

- Convertir le parking central en zone bleue



Temps 2 :

- Supprimer le stationnement pour redonner à l'espace sa fonction de place de village animé



Temps 1 & 2 :

- Maintient des places de stationnement à l'entrée de la place



	Zone de rencontre limitée à 20 km/h avec accès réglementée limitée aux riverains		Maintient du stationnement existant
	Sens de circulation		Stationnement à reconverter en zone bleue
	Réduction du stationnement		

BOÎTE À OUTILS

Aménagements modes actifs et partage de l'espace public



Zone de rencontre



Chaussée à voie centrale banalisée



Bande cyclable



Voie verte



Zone 30



Piste cyclable (mono ou bidirectionnelle)



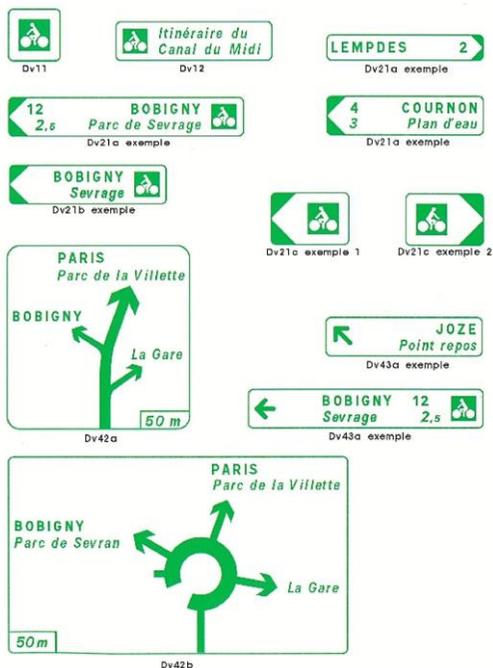
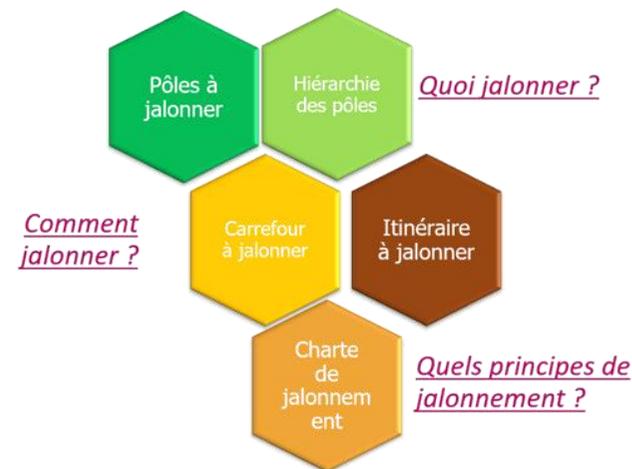
Urbanisme tactique



Partage simple de voirie + jalonnement

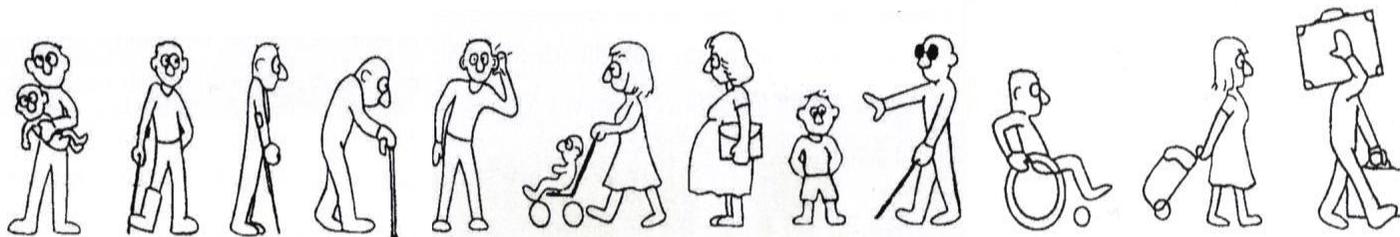
Le jalonnement vélo et piéton

- ✓ Accompagnement des déplacements piétons et vélos par une signalisation dédiée, en complément des aménagements piétons et vélos
- ✓ Signalisation depuis/vers les principaux pôles générateurs de déplacements (commerces, points d'intérêts touristiques...)

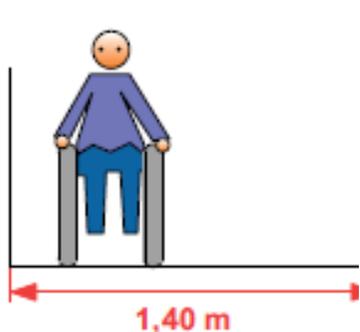


Dimensionnement des espaces de circulations piétons et PMR

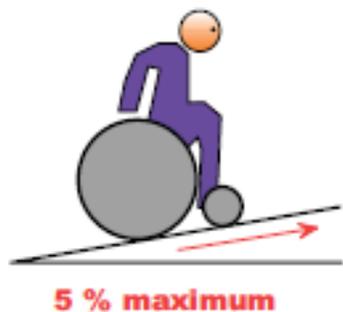
- Les enjeux d'accessibilité de la voirie et des espaces publics sont primordiaux pour **faciliter les déplacements des PMR et donner envie de marcher**



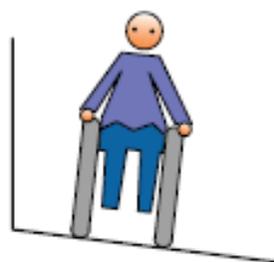
- Quelques règles de base (normes PMR) :



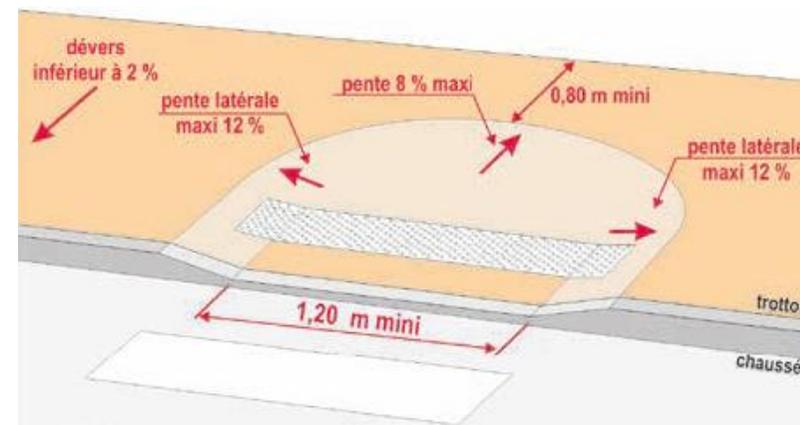
Une largeur minimale de cheminement de 1,40 m libre de mobilier ou tout autre obstacle éventuel.



La pente est $\leq 5\%$. Si la pente est $> 4\%$, un palier de repos doit être aménagé tous les 10 mètres.



2% maxi de devers en cheminement courant



Traversée de chaussée :

- Largeur minimum de l'abaissé de trottoir : 1,20 m
- Mise en œuvre d'une bande d'éveil de vigilance (BEV) à 0,50 m du bord du trottoir sur toute la largeur

BOÎTE À OUTILS

Urbanisme tactique : tester avant de pérenniser



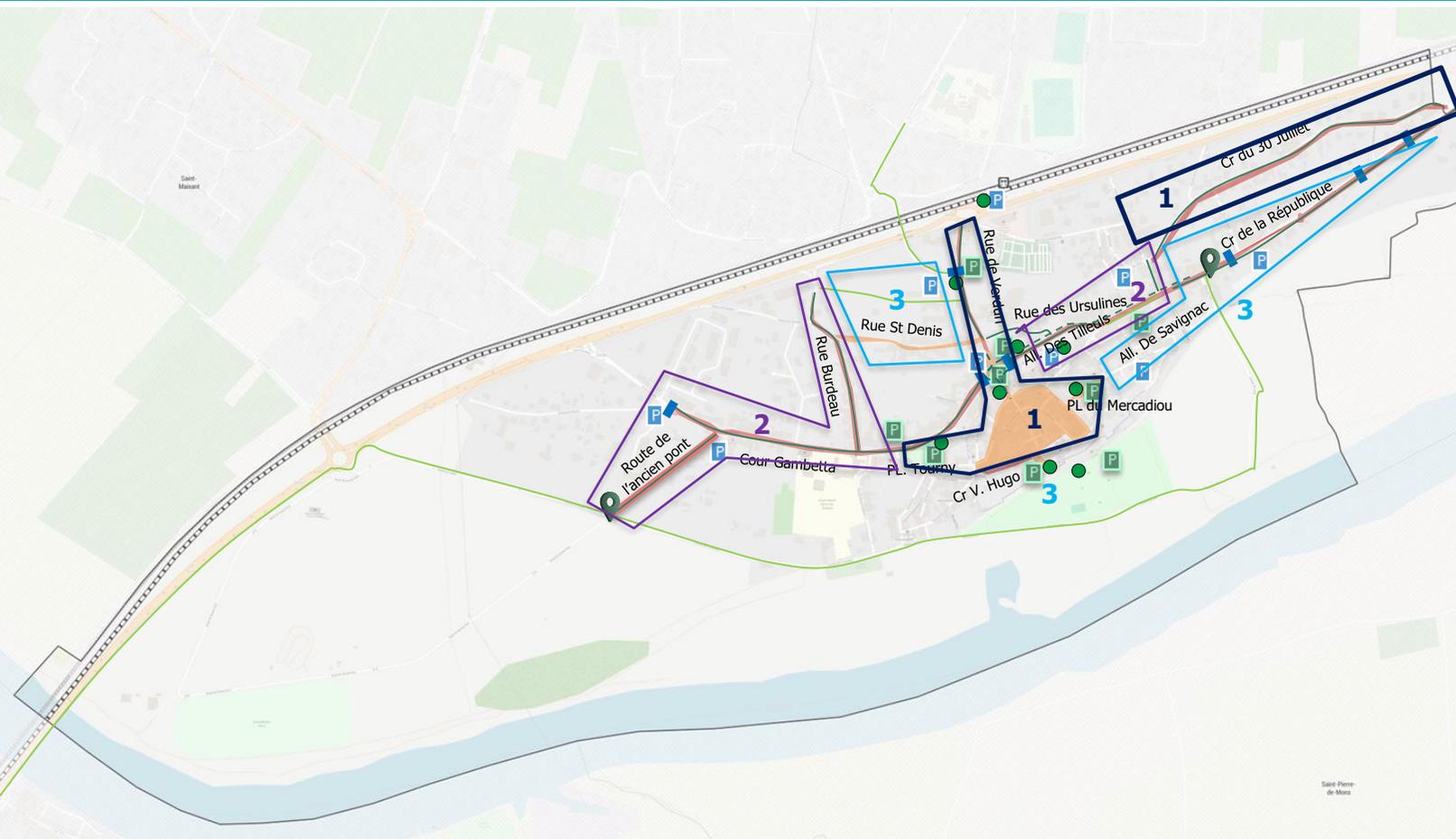
Un aménagement tactique est **5 à 10 fois moins coûteux** qu'un aménagement définitif

CHIFFRAGE ET PROGRAMMATION



STRATÉGIE MOBILITÉ DE ST-MACAIRE

Proposition de phasage



- Zone 30
- Zone de rencontre
- Stationnement longue durée existant
- Stationnement à optimiser/retravailler
- Renforcement de la zone 30 (ex : Plateau traversant)

- Aménagement cyclable non séparé (bande cyclable, CVCB, partage simple)
- Aménagement vélo site propre (voie verte ou piste cyclable)
- Stationnement vélo
- Itinéraire piéton (jalonnement, adaptation chemins/trottoirs)
- Liaison avec point de départ de circuits pédestres ou cyclables

1 Court terme :

- Mise en place des zones 30 et zone de rencontre sur le centre-bourg, la rue de Verdun et la place de l'Horloge
- Travail sur le stationnement : mise en place des zones bleues, optimisation de l'existant, aménagement du stationnement vélo
- Communiquer tout au long des réalisations et poursuivre la concertation

2 Moyen terme :

- Pacifier les axes structurants
- Créer les aménagements cyclables et le jalonnement
- Aménager et jalonner les cheminements
- Supprimer le parking au centre de la place du Mercadiou

3 Long terme :

- Libérer la place de l'Eglise du stationnement et créer un nouveau parking à côté du Monument aux morts
- Renforcer les aménagements de réduction des vitesses cours de la République
- Aménager l'allée de Savignac
- Quartier St-Denis (en lien avec le calendrier du projet)

STRATÉGIE MOBILITÉ DE ST MACAIRE

Éléments de chiffrage

Phase d'aménagement	Coût
1 : court terme	260 590,00 €
2 : moyen terme	483 860,00 €
3 : long terme	285 665,00 €
TOTAL	1 030 115,00 €

Des aides financières sont mobilisables auprès de l'Etat, de la Région et du Département

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Clément MORA - INDDIGO

r.peirazeau@inddigo.com



inddigo

www.inddigo.com